

Les espèces remarquables

La Racine de Corail (*Corallorrhiza trifida* C.)

Description

Cette discrète petite Orchidée vivace, non chlorophyllienne, a un rhizome ramifié rappelant le corail, d'où son nom.

Ecologie

Cette espèce se trouve dans les forêts froides et arrosées de type hêtraies, hêtraies-sapinières, pessières ou forêts de ravins dans la litière fraîche et humide.

Rareté

En France, elle est peu fréquente dans les Alpes aux étages montagnard et subalpin et encore plus rare dans les autres massif montagneux.

Les stations du site Natura 2000 Forêt et tourbières des Monts de la Madeleine sont les seules de la Loire et elles ont été trouvées, il y a quelques années seulement.

Nouvelle espèce



La racine de Corail—Copyright©Franck le Driant

Pour plus d'Information

Le Document d'objectifs des Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine est consultable dans les **Mairies des 5 communes concernées.**

Pour plus d'informations sur le document et la mise en oeuvre de Natura 2000 :

DREAL Rhône Alpes,
208 bis rue Garibaldi,
69422 LYON cedex 03

DDEA de la Loire
10 rue Claudius buard
42024 Saint Etienne cedex 2

Ce bulletin a été réalisé par le Syndicat mixte des Monts de la Madeleine



Armelle SICART
**Syndicat Mixte des
Monts de la Madeleine
(ex APC PNRMM)**

Maison du Pays d'Urfé
32767 SAINT JUST EN CHEVALET
Tél. : 04.77.65.10.22
Fax : 04.77.65.07.77

E-mail :
assopr_montsmadeleine@yahoo.fr



NATURA 2000 Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine n°FR 8201757

Bulletin d'information 2009



Plateau de la Verrière - CRAMOIS/SM MM

Les Nouvelles du site Natura 2000

Le dernier comité de pilotage du site s'est tenu le 18 septembre 2008 à Roanne. Lors de ce comité, l'Etat a demandé, comme le prévoit un décret de juillet 2006, à transférer la présidence du comité à un représentant des collectivités territoriales concernées et confier l'animation du documents d'objectifs (DOCOB) à notre structure nouvellement transformée en syndicat. Ainsi, la présidence du comité de pilotage est aujourd'hui occupée par Mme Charrondière, Présidente du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine, structure animatrice du DOCOB.

Le site des Monts de la Madeleine devient Zone Spéciale de Conservation

Les 242 ha du site étaient jusqu'à présent inscrit pour l'Europe en tant que Site d'intérêt communautaire (SIC). Il est désormais officiellement Zone Spéciale de Conservation (ZSC) ce qui en fait un site Européen à part entière l'intégrant au Réseau Natura 2000 qui est un ensemble de sites naturels, à travers toute l'Europe.



Afin de préserver les sites du réseau Natura 2000, des outils ont été créés pour permettre l'engagement des propriétaires dans cette action de gestion conservatoire : la Charte Natura 2000 et le contrat Natura 2000.

Nouveauté : La Charte Natura 2000

Dans notre précédent bulletin, nous vous informions de l'arrivée prochaine de cette Charte. Aujourd'hui, la circulaire ministérielle est arrivée et nous a permis de travailler à l'élaboration de ce document que nous vous présentons ici synthétiquement.

Objectifs

L'objectif est de formaliser l'engagement de certains propriétaires, gestionnaires ou ayants droit (privés, communes, associations) à respecter des pratiques favorables aux habitats et espèces rares aux niveaux européen.

Cette charte est signée pour 5 ans renouvelable

Avantages

Sa signature avec l'Etat permet :

- l'exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti,
- L'exonération des 3/4 des droits de mutation,
- La garantie de gestion durable des forêts notamment
- La déduction du revenu net imposable.



Landes du Plateau de la Verrerie - faciès à callune et myrtille — APCPNRMM

Contenu

Elles comportent un certain nombre d'engagements qui pourront être contrôlés. Et des recommandations qui ne feront pas l'objet de contrôle.

Cette charte est actuellement en cours de finalisation avec les acteurs socio-économiques (Centre Régional de la Propriété Forestière, Association Roannaise de Protection de la Nature, DDAF/DDEA...), membres du comité de pilotage et représentants les différents enjeux économiques présents sur ces zones de tourbières.

Le Contrat Natura 2000

Ce contrat proposé depuis quelques années maintenant permet de financer à 100% des actions non productives d'entretien, de restauration et de protection des milieux.

Il est ouvert aux propriétaires, gestionnaires et ayants droit, privés, communes et associations ...

Comme pour la charte, il peut être signé pour 5 ans ou plus

Avantages

Il finance à 100 % les travaux et permet l'exonération de la TFNB

Les actions éligibles

Il s'agit des actions inscrites dans le Document d'objectifs (DOCOB) qui est disponible dans les Mairies concernées.

Par exemple : l'élimination d'Épicéas de Sitka (essence exogène) plantés sur une tourbière ou bien la fauche des prairies humides à molinie... ayant pour objectif de maintenir ou restaurer des milieux tourbeux remarquables

COMMUNIQUER

Concernant ces nouveaux outils

Une réunion d'information sera dans les mois qui viennent, proposée afin de présenter la charte plus en détail et répondre à des questions.

Une invitation sera envoyée aux propriétaires et l'information sera diffusée dans la presse locale.

Ce bulletin sera largement diffusé afin de pouvoir sensibiliser également des habitants et nouveaux propriétaires

**En attendant, vous pouvez dès à présent contacter la chargée de mission Natura 2000 de la Structure pour plus d'information : Armelle SICART
Tél. : 04 77 65 10 22**

RAPPEL

Le site des Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine en quelques chiffres, c'est :
6 entités couvrant 242 hectares d'espaces à préserver,
5 communes concernées : Arcon, Chérier, La Tuilière, Les Noës, Saint Rirand,
7 habitats d'intérêt européen,
12 espèces végétales et 10 espèces animales protégées au niveau national, régional ou départemental,
Un dizaine d'actions élaborées pour la gestion des habitats et des espèces.